

DELIBERATION  
**Séance du 17 AVRIL 2014**

Date des convocations : 11 avril 2014

L'an deux mil quatorze, le dix sept avril, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de COURTES, réuni en séance ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Thierry PALLEGOIX.

**Étaient présents :** Mr PALLEGOIX Thierry, Mr CHAGNARD Paul, Mr GRANGE Mickaël, Mr SOLEILHAC Stéphane, Mme CAVIN Odile, Mme CANNARD Sophie, Mr LALE-DEMOZ Marcel, Mme CLERC Christiane, Mr RAVISSE Philippe, Mr SARRON Jean-Luc, Mme CHARVET-D'ALBERTO Sandrine

**Nombre de membres en exercice :** 11

**Nombre de membres ayant pris part à la délibération :** 11

Mr Lale-Demoz a été élu secrétaire de séance.

**OBJET : LOCATION et UTILISATION DU CHAPITEAU**

Mr le Maire expose au conseil municipal qu'il est nécessaire de redéfinir les conditions d'utilisation du chapiteau.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

- **DESIGNE** Mrs Thierry PALLEGOIX, Paul CHAGNARD, Mickaël GRANGE et Stéphane SOLEILHAC, responsables de la réservation, du montage et du démontage,
- **DETERMINE** les prix de location comme suit :
  - ✓ 50 € : administrés qui habitent sur Courtes,
  - ✓ Gratuit : associations qui siègent sur Courtes,
  - ✓ 100 € : administrés qui habitent à l'extérieur de Courtes,
  - ✓ 100 € : associations qui siègent à l'extérieur de Courtes.
- **PRECISE** que le locataire devra fournir une attestation d'assurance responsabilité civile,
- **STIPULE** qu'en cas de dégradations ou détériorations, le locataire devra en assumer les frais.

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Le Maire,  
Mr Thierry PALLEGOIX

Certifié Exécutoire  
Reçu en Préfecture  
Le : 06/05/2014  
Publié ou Notifié  
Le : 13/05/2014

